

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2025 02 24 011

Nombre de conseillers :

En exercice 17

Présents 12

Pouvoirs 1

Votants 13

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de février à 20h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 17 février 2025

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Patrice REVOL Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Stéphane GEORGE Justine JAMBON Lydia LEAO Amélie RAPHAEL

Pouvoirs : Rémi BOZONNET à Yves GAILIEGUE

Absents et excusés : Arnaud GUDEFIN Séverine RODET Ludivine GONNET Rémi VASSEUR

Secrétaire de séance : Lydia LEAO

OBJET : Demande de subvention pour les travaux de voirie 2025 au titre de la DETR

Monsieur le maire rappelle les travaux de voirie qui seront effectués sur divers voies sur l'année 2025. L'objectif principal de ces travaux est d'améliorer le réseau de voirie sur l'ensemble de la commune.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune de Buellas souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES	LIBELLE	MONTANT	TAUX
Fonds propres		104 369 €	31 %
Emprunts			
Sous total autofinancement		104 369 €	31 %
DETR	DETR	67 672 €	20%
REGION			
DEPARTEMENT		61 950 €	18 %
Fonds de concours		104 369 €	31 %
Sous total subventions publiques		129 622 €	69%
Total HT		338 360 €	100%

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **Adopte l'opération présentée et les modalités de financement**

- **Approuve le plan de financement prévisionnel**
- **S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions**
- **Autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération.**

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 24 février 2025

Michel CHANEL - Maire